



DIRECTION RESEAU & BANQUE PROVENCE
DIRECTION RESSOURCES ET APPUI TRANSFORMATION

AFFAIRE SUIVIE PAR : CHRISTOPHE DAVID

Monsieur Claude Guilhem
Président du CIQ de Sainte Anne
388, avenue de Mazargues
13008 Marseille

Marseille, le 07 février 2019

Monsieur le Président,

Par votre lettre du 22 janvier dernier, envoyée à Philippe Wahl, Président Directeur Général du Groupe La Poste, vous attirez notre attention sur l'évolution des activités postales dans le quartier Sainte Anne à Marseille.

La fréquentation du bureau de poste de Sainte Anne diminue depuis plusieurs années. Entre 2017 et 2018, la baisse d'activité a été de 18%. Une telle évolution, qui s'explique en grande partie par la montée en puissance des communications immatérielles, n'est évidemment pas sans conséquences sur l'équilibre économique des activités de La Poste.

C'est dans ce contexte que les représentants locaux de La Poste ont rencontré plusieurs fois les élus, dont Yves Moraine, Maire du 6^{ème} et du 8^{ème} arrondissement. Ils ont donc engagé une concertation, afin d'envisager l'avenir.

Dans ce type de situation, qui n'est pas propre au bureau de poste de Sainte Anne, la réflexion s'est tenue sur l'ensemble du maillage postal à Marseille. Au cas particulier, ce bureau se situant à moins de deux kilomètres de quatre autres bureaux de poste, il nous semble opportun de remplacer le bureau de poste par des points de contact en partenariat avec des commerçants.

Ainsi, les prochaines semaines verront les ouvertures de deux nouveaux La Poste Relais dans le quartier de Ste Anne. Il s'agira du Carrefour City (693 av de Mazargues) dès le 18 février et du Carrefour Contact (14 av Alexandre Dumas) courant mars.

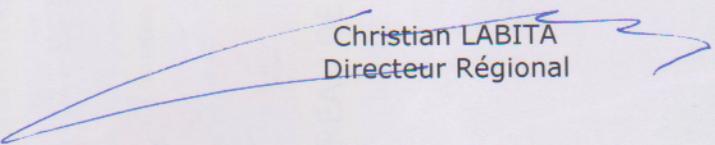
Avec des ouvertures 7 jours sur 7 (y compris le dimanche matin) et des amplitudes hebdomadaires nettement supérieures (82 heures et 77 heures) contre seulement 14h45 pour le bureau de Poste actuel, nous sommes persuadés que ces nouveaux services répondront parfaitement aux besoins des habitants du quartier. Le maillage du quartier en sera aussi amélioré avec cette double présence.

Du quartier de Montredon à l'avenue du Prado, 7 points de contacts Poste seront désormais présents contre 6 auparavant. Vous trouverez ci-joint une cartographie de la présence postale sur le 8^{ème} arrondissement.

Si je comprends fort bien qu'on puisse, dans un premier temps, redouter la disparition du bureau de poste traditionnel, je me permets toutefois d'insister sur le fait que plus de 96% des clients, élus et commerçants qui bénéficient des points de contact partenariaux s'en déclarent satisfaits, et que 93% des élus en recommanderaient l'installation, en particulier dans les quartiers où il y a des bureaux dits de « proximité ». L'avantage en terme d'« accessibilité horaires » est indéniable. Au regard précis du trafic du bureau, on observera qu'un partenaire commerçant garantira 80% des opérations actuellement enregistrées.

Conformément aux termes du Contrat de Présence Postale Territoriale 2017-2019, je ne réduirai pas le maillage territorial et je maintiendrai le dialogue avec les élus, pour construire ensemble la nouvelle organisation postale.

Confiant dans le caractère fructueux des discussions engagées avec nos responsables locaux, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.


Christian LABITA
Directeur Régional

8^{ème} arrondissement

